



DIRECTION REGIONALE DU CONTRÔLE DE GESTION
COMMISSION REGIONALE DE CONTROLE DES CLUBS

RELEVÉ DE DECISIONS

ATTENTION :

Le document ci-dessous permet de prendre connaissance des décisions de la Commission Régionale de Contrôle des Clubs de la D.R.C.G.

Ces décisions sont données pour information et ne remplacent en rien la décision motivée qui est notifiée aux clubs [par courriel](#) ou/et par courrier.

Réunion du 04.03.2020 au siège de la Ligue :

Après audition et contrôle sur pièces

Club de l'A.S. CHERBOURG F. :

Comptes au 30/06/2019 et budget 2019/2020 actualisé non acceptés en l'état.

Encadrement de la masse salariale 2019/2020 au montant prévu au budget initial

Application d'une amende de 3 000 €

Retrait de 6 points au classement de N3 de la saison en cours.

Document mis en ligne le 21.04.2020 à 11 heures

